



BN/2014/n°3735

Paris, le 4 novembre 2014

Monsieur le Ministre,

Lors des prochaines élections professionnelles qui se dérouleront du 1<sup>er</sup> au 4 décembre 2014, les personnels que nous représentons seront mis à contribution dans les bureaux de vote.

Les plages horaires des bureaux de vote étant étendues durant ces 4 jours, les personnels administratifs seront amenés à effectuer des vacations qui seront en dehors de leurs plages de travail habituelles.

Pour le dernier jour des scrutins, en raison des opérations de dépouillement, cela ira encore au-delà.

Aussi compte tenu de l'implication forte de ces personnels sur le dispositif des élections professionnelles, nous souhaiterions connaître les modalités de compensation que vous envisagez de mettre en place.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Nathalie MAKARSKI

Secrétaire Général

Richard RIBES

Secrétaire Général